

2023-2024

**Support textuel – Mobilisation des équipes éducatives**

# Climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement.

## TABLE DES MATIERES

<b>A QUOI SERT CE DOCUMENT ?</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DU PLAN DE LA SÉANCE</b> .....	<b>4</b>
<b>CONTEXTE</b> .....	<b>4</b>
LE HARCÈLEMENT EN FWB ET LE CONTEXTE DANS LES ÉCOLES .....	4
L'IMPORTANCE DE S'INTÉRESSER À LA THÉMATIQUE .....	5
<i>Pourquoi est-ce important d'en parler ?</i> .....	5
ET DANS NOTRE ÉCOLE ? .....	5
<b>NOUVELLES ORIENTATIONS EN FWB</b> .....	<b>6</b>
AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE .....	6
LA NOUVELLE POLITIQUE STRUCTURELLE .....	6
<i>Que prévoit cette nouvelle politique ?</i> .....	6
LE PROGRAMME-CADRE .....	6
<i>Quel cycle de vie du programme-cadre ?</i> .....	7
<i>Quel contenu du programme-cadre ?</i> .....	7
<i>Soutiens complémentaires</i> .....	8
<b>CONDITIONS D'ACCÈS ET DE RÉUSSITE</b> .....	<b>9</b>
L'IMPORTANCE DE L'ADHÉSION ET DE L'IMPLICATION COLLECTIVE .....	9
LES MOYENS MIS À DISPOSITION .....	9
<b>PROCHAINES ÉCHÉANCES ET DATES CLÉS</b> .....	<b>10</b>
<b>ON Y VA ?</b> .....	<b>10</b>
<b>RESSOURCES DÉJÀ DISPONIBLES</b> .....	<b>11</b>

## A QUOI SERT CE DOCUMENT ?

Ce document s'adresse à vous, Directions d'écoles, **qui envisagez de porter votre école candidate pour** bénéficier des appuis et accompagnements prévus pour la mise sur pied d'un **programme-cadre de prévention du (cyber)harcèlement et d'amélioration du climat scolaire à la rentrée prochaine.**

En complément, vous trouverez également une **présentation diapositive simplifiée**, dont le contenu et la structure ont été conçus complémentirement au présent document, afin que vous puissiez vous y retrouver facilement. Ce document est un support textuel, qui a été conçu pour soutenir et faciliter votre préparation à la présentation que vous serez formellement invitées à faire dans le cadre de la constitution de votre dossier de candidature, à l'adresse de votre équipe éducative, des parents et des élèves.

Ce support, tout comme la présentation diapositive, constitue un outil clé-sur-porte mis à votre libre disposition. L'un comme l'autre ne vous sont en aucun cas imposés.

Vous trouverez dans la section suivante **un plan de la séance de présentation**, suivie des éléments de contenu qu'il vous est proposé de présenter.

L'objectif de cette présentation est double, elle vise à :

1. présenter les éléments opérationnels de la nouvelle politique structurelle ;
2. solliciter l'adhésion et l'implication des équipes dans le projet.

Cette étape préalable n'est pas une formalité administrative, c'est l'occasion donnée aux équipes éducatives et à la communauté scolaire dans son ensemble, d'acter une volonté commune de s'investir dans la prévention du harcèlement et l'amélioration du climat scolaire – dans une approche collective, coordonnée et durable.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et restons à votre disposition pour toute question, via  
l'adresse mail : [observatoire.climatscolaire@cfwb.be](mailto:observatoire.climatscolaire@cfwb.be)

## INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DU PLAN DE LA SÉANCE

Il s'agit d'introduire ici les éléments d'information à partager à votre équipe éducative et d'explicitier l'objectif de la présentation.

Eléments d'information :

Les grandes lignes de la nouvelle politique en matière de climat scolaire qui se met en place en Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que du contexte dans lequel elle s'inscrit ;

Le programme-cadre que vous pourriez mettre en œuvre dans votre école en matière de climat scolaire et harcèlement ainsi que son contenu.

Objectif de la présentation :

Récolter leur avis quant à la décision de se lancer ou non dans ce projet car une grande importance est donnée dans ce dispositif à l'implication collective.

**Une diapositive** reprenant le plan de la séance est prévue pour soutenir votre propos **[Dia. 2]**.

## CONTEXTE

### Le harcèlement en FWB et le contexte dans les écoles

**[Dia. 3&4]** Actuellement, nous ne disposons pas de chiffres définitivement établis sur la prévalence du phénomène du harcèlement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le dernier rapport PISA 2018, estime toutefois à 17% le taux d'élèves déclarant avoir été victimes de faits de harcèlement au moins quelques fois par mois.

Il s'agit par ailleurs d'un phénomène aux conséquences dramatiques dont il faut s'occuper sans tarder.

C'est pourquoi, il est important d'en faire une priorité et surtout de s'y atteler ensemble, dans un effort collectif, afin que la prise en charge de ces situations n'incombent plus uniquement à un petit groupe d'enseignants ou même parfois à un enseignant seul ou une direction qui se retrouve vite débordée face aux situations rencontrées.

Enfin, les études montrent également que les écoles rapportent souvent être démunies face au phénomène. Elles sont conscientes et aux prises avec la problématique au quotidien mais ne savent pas toujours par où commencer, ni où trouver de l'aide ou des outils. Nombreux sont

également les enseignants, éducateurs.rices, directions et autres membres du personnels qui témoignent avoir envie d'agir mais avoir peur de « mal » faire étant donné la sensibilité de la problématique.

## L'importance de s'intéresser à la thématique

### POURQUOI EST-CE IMPORTANT D'EN PARLER ?

**[Dia. 5]** Comme dit précédemment, il s'agit d'un phénomène souvent invisible et difficile à détecter, qui peut mener à des conséquences graves pouvant avoir un impact fort sur la scolarité des victimes (phobie scolaire, décrochage, ...) et sur leur bien-être, dans certains cas, au-delà de leur parcours scolaire. Il n'y a pas de prédisposition particulière ; tout le monde est concerné et peut se retrouver impliquer dans une situation de harcèlement.

C'est la raison pour laquelle, il est important d'agir sur les relations, en amont et en aval de ces situations.

### Et dans notre école ?

Ici, on vous propose de vous pencher plus en détails sur la situation dans votre école.

Il s'agit de valoriser tout ce que vous auriez déjà mis en place ou imaginé en matière de climat scolaire/harcèlement. Comme cela vous a été expliqué lors des séances d'information, il s'agira bien de partir de l'existant pour aller plus loin ensemble.

Vous pourriez notamment, si vous en disposez, communiquer des chiffres de votre enquête miroir, faire référence à votre contrat d'objectifs, lister des actions déjà mises en place, etc.

Si toutefois vous n'aviez rien de particulier à communiquer ici ou si vous manquez de temps pour réunir les informations, vous pouvez supprimer cette **diapositive [Dia. 6]** et uniquement parler du contexte général en FWB.

# NOUVELLES ORIENTATIONS EN FWB

## Agir sur le climat scolaire

**[Dia. 8]** Les recherches récentes ont montrés l'intérêt de chercher à agir sur le harcèlement scolaire en travaillant sur les leviers et facteurs qui peuvent contribuer à améliorer le climat scolaire.

En agissant sur la qualité des relations entre tous, la construction des normes, les pratiques de classes et l'environnement physique de toute la communauté scolaire, on pourra potentiellement faire diminuer les faits de harcèlement. Inversement, en agissant sur le harcèlement de manière préventive et curative, on pourra soutenir l'amélioration du climat scolaire.

## La nouvelle politique structurelle

**[Dia. 9]** Précédemment, la FWB a soutenu le déploiement d'appels à projet, ponctuels et de courtes durées. Il s'agit à présent de proposer un cadre structurel en y apportant les conditions de réalisation nécessaires pour permettre la mise en place d'actions coordonnées au sein des écoles, qui offrent des réponses durables et pérennes aux situations de harcèlement scolaire, en inscrivant une attention partagée et préventive dans la culture et le fonctionnement ordinaire de votre école.

### QUE PRÉVOIT CETTE NOUVELLE POLITIQUE ?

Il s'agit donc de proposer :

- **un cadre commun à toutes les écoles** tout en leur laissant la possibilité de l'adapter à leur réalité et à leur contexte de terrain ;
- **un accompagnement durant 4 ans** par un professionnel subventionné par la FWB qui soutiendra les équipes éducatives dans le choix des actions à mener, la coordination et l'élaboration de celles-ci.

## Le programme-cadre

Il s'agit d'un programme visant l'amélioration du climat scolaire par la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire.

## QUEL CYCLE DE VIE DU PROGRAMME-CADRE ?

**[Dia. 10]** Ce programme se répartit comme suit sur **4 ans** :

- Une **première année** durant laquelle les équipes éducatives réalisent leur **diagnostic**, **élaborent leur programme** personnalisé en choisissant leurs actions, **planifient** le tout et le **formalisent** par écrit,
- **Deux années** durant lesquelles on concentre la **mise en œuvre** des actions et des formations choisies,
- Une **dernière année** destinée à la **pérennisation** des pratiques entreprises, la participation à des forums **d'échanges de pratiques** et à une **évaluation** de fin de cycle.

## QUEL CONTENU DU PROGRAMME-CADRE ?

**[Dia. 11]** L'idée n'est pas de proposer un contenu programmatique clé-sur-porte aux écoles. En 2017, la FWB a commandé une évaluation comparative de plusieurs programmes nationaux de lutte et de prévention du harcèlement scolaire. Les conclusions ont montré d'une part, qu'il n'existe pas un programme ou un dispositif qui apporterait des résultats significativement marqué – ni par rapport à d'autres programmes, ni même par rapport à la prévalence du harcèlement scolaire.

D'autre part, elle conclut qu'il s'agit plutôt de permettre aux écoles de composer leur propre programme adapté à leur réalité et de mettre à leur disposition les conditions pour ce faire, par exemple un accompagnement rapproché.

Le programme cadre se compose de **trois types** d'actions, dont les intitulés sont volontairement larges afin de permettre à chaque équipe de proposer la manière la plus appropriée et adaptée de les mettre en œuvre en fonction de sa situation :

1° Les actions **minimales obligatoires** ;

- 1) **Formation/ Sensibilisation** de l'ensemble des membres du personnel concernant le phénomène de harcèlement, le cadre juridique et l'intérêt de porter un tel projet au sein de l'établissement.
- 2) Mise en place d'**outils de gestion de conflits** avec à minima la mise en place d'espaces régulés de parole.
- 3) Organisation de **séances d'information** ciblant spécifiquement la problématique du **cyberharcèlement**, pour l'ensemble des membres des personnels de l'école, ainsi que des parents et des élèves.

4) **Information** aux parents et aux élèves de la participation de l'école au **programme-cadre**.

2° Les **actions complémentaires** au choix (3) ;

- ✓ Mise en place d'une cellule d'intervention composée de la ou des personnes ressource formées et habilitées à intervenir effectivement en cas de faits de harcèlement ou de cyberharcèlement scolaires ;
- ✓ Mise en place d'actions de prévention en lien avec les facteurs de climat scolaire :
  - Les pratiques de justice réparatrice ;
  - Une réflexion autour du cadre règlementaire de l'établissement (ROI, projet d'établissement, etc.) ;
  - Un projet de régulation des espaces communs ;
  - La mise en place d'un dispositif de Médiation par les pairs ;
  - La mise en place d'un dispositif de Jeunes Ambassadeurs ;
  - La mise en place de méthodes de préoccupations partagées ;
  - Des dispositifs de renforcement de l'élève victime de harcèlement ;
  - La méthode du groupe de soutien.

3° La possibilité de valoriser des actions déjà mises en place ou de proposer des **actions supplémentaires**.

## SOUTIENS COMPLÉMENTAIRES

### *Des formations dédiées*

Il ne s'agit pas de surcharger les équipes mais bien de partir du plan de formation existant et de voir comment on pourrait y intégrer (ou adapter) progressivement des formations sur la thématique climat scolaire/harcèlement.

### *Une évaluation du dispositif et un accompagnement des écoles en continu*

Ceux-ci se feront par **un professionnel agréé** mais également par un nouveau département créé de manière durable au sein de l'Administration : **l'Observatoire du climat scolaire**. Il s'agit bien ici d'évaluer le dispositif et sa mise en œuvre et non pas l'école ou l'équipe.



# CONDITIONS D'ACCÈS ET DE RÉUSSITE

## L'importance de l'adhésion et de l'implication collective

**[Dia. 12&13]** Afin d'optimiser les chances qu'un tel projet porte ses fruits, il est très important que nous soyons tous partants. Il s'agit pour tous - élèves, enseignants, direction, éducateurs, surveillants, parents, etc. - de s'impliquer dans le projet et d'y adhérer pleinement.

En effet, il s'agit ici d'intégrer progressivement à la culture et au fonctionnement ordinaire de l'école, l'amélioration du climat scolaire et la prévention et lutte contre le harcèlement en agissant de manière collective, cohérente et coordonnée afin de mettre en place des actions de prévention et d'intervention cohérentes, efficaces et durables.

Nous prenons déjà aujourd'hui, chacun à notre niveau, du temps pour gérer les conflits ou autres faits de harcèlement au sein de notre école. Il s'agit à présent de valoriser les efforts déjà entrepris par tous, de les concentrer en une action coordonnée.

## Les moyens mis à disposition

**[Dia. 14]** Afin de mettre ce dispositif en place, seront mis à disposition **pour 4 ans** les appuis suivants :

- **Octroi d'une période supplémentaire** pour soutenir la **coordination** du projet par la désignation d'un « délégué référent climat scolaire »;
- **Accompagnement par un professionnel agréé** et subventionné durant 4 ans ;
- **Appui par ces professionnels** et de l'Observatoire du climat scolaire (nouveau département permanent) dans l'élaboration ou la révision d'une **procédure interne de signalement** des faits de harcèlement et cyber-harcèlement
- Mise à disposition de **ressources** et de **formations** validées par l'Observatoire du climat scolaire ;
- Accès à des **interventions zonales** et à des **forums d'échanges de pratiques** entre professionnels de l'école.

## PROCHAINES ÉCHÉANCES ET DATES CLÉS

**[Dia. 15&16]** Si la décision est prise de candidater à ce programme-cadre, voici les prochaines étapes :

- Une **circulaire** paraîtra prochainement, **en janvier 2024**, et ouvrira les candidatures qui seront **exclusivement en ligne** ;
- La période de candidature se **clôturera** en **mars ou avril 2024** ;
- Les écoles candidates seront informées de leur sélection et de leur opérateur en juillet **2024** ;
- ... pour un lancement du programme dans l'école à partir de la **rentrée scolaire 2024-2025**.

## ON Y VA ?

Nous avons prévu cette **diapositive [Dia. 17]** pour initier vos échanges.

*Pour votre bonne information*, de nombreux outils tels que *Wooclap* ou encore *GoogleForms* vous permettent par exemple, de procéder à un sondage anonyme. Ce type d'exercice donne à chacun le temps de la réflexion et de la réception complète des informations denses qui auront été communiquées, et l'occasion de communiquer son avis. Le sondage réalisé en quelques instants offre une première tendance des avis avant d'entamer vos discussions.

## RESSOURCES DÉJÀ DISPONIBLES

**[Dia. 18]** Vos équipes sont déjà en quête d'informations complémentaires au sujet de la thématique et de la nouvelle politique ? N'hésitez pas à les renvoyer vers les ressources qui suivent.

- ✓ Le site du Pacte pour un Enseignement d'Excellence

Un onglet y est dédié à l'axe bien-être et climat scolaire et vous y trouverez des informations sur la nouvelle politique.

<https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/thematiques/bien-etre-a-lecole/>

- ✓ Le site Enseignement.be

Y sont disponibles une série d'information au sujet de la nouvelle politique ainsi que de nombreuses ressources comme notamment 16 capsules vidéos sur la thématique ou encore la possibilité de s'inscrire à un webinar en la matière.

[Enseignement.be - Harcèlement dans l'enseignement obligatoire](#)

- ✓ La plateforme E-classe

Y sont disponibles en libre accès de nombreuses ressources et outils pédagogiques en matière de climat scolaire et de harcèlement.

<https://www.e-classe.be/>

- ✓ L'appli MANOLO

Dans la liste d'ouvrages subventionnés que vous connaissez, sont également disponibles de nombreux ouvrages d'auteurs connus en la matière.

- ✓ L'adresse mail de contact [observatoire.climatscolaire@cfwb.be](mailto:observatoire.climatscolaire@cfwb.be)

Pour toute question relative à la nouvelle politique, au programme-cadre ou encore à la thématique et aux acteurs de terrain de manière générale, n'hésitez pas à contacter la boîte mail [observatoire.climatscolaire@cfwb.be](mailto:observatoire.climatscolaire@cfwb.be).